

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N°240 - Le 15 février 2012

ON TIRE AUSSI SUR LES AMBULANCES ! (suite)

En cas de maladie, un jour de carence !

Au terme de la loi de finances 2012, il est instauré dans la Fonction publique un jour de carence, soit le non versement de la rémunération au titre du premier jour de congé des agents publics civils et militaires. Si cette mesure effective à compter du 1^{er} janvier 2012 ne concerne pas notamment les cas de congé de longue maladie ou de longue durée, elle n'en demeure pas moins une régression sociale importante qui va frapper des agents fragilisés. La baisse de rémunération mettra en difficulté nombre d'entre eux et certains agents iront travailler malades faute de pouvoir assumer une baisse de salaire.

Non négociée cette mesure représente aussi une grave carence du dialogue social.

LE COMMUNIQUE CFTC, CFDT, CGC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA :

Le gouvernement a, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales mises devant le fait accompli, décidé l'instauration d'une journée de carence dans la Fonction publique. Elle s'applique au 1er janvier 2012 pour les agents publics, les fonctionnaires et agents non titulaires de droit public, placés en congé de maladie ordinaire.

Dès l'annonce de cette mesure, nos organisations l'ont dénoncée et demandé son retrait.

En effet, cette disposition va pénaliser durement les agents de la Fonction publique contraints à congés maladie sur prescription médicale. Ils subiront de fait, une baisse de salaires comme s'ils étaient «coupables d'être malades». Cette nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat viendra s'ajouter à celles, déjà sans précédent, dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations pour les pensions...

Il s'agit bien d'une nouvelle atteinte au statut des fonctionnaires, garant de l'égalité de traitement et d'une volonté de stigmatiser les agents de la fonction publique dont l'engagement professionnel permet de faire vivre le service public dans des conditions pourtant parfois difficiles.

Si le gouvernement entend réduire les congés de maladie, nos organisations considèrent qu'il lui faudrait plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention dans le cadre, notamment, de la médecine du travail.

Les organisations CFTC, CGC, CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA demandent solennellement au gouvernement de renoncer à cette mesure autant injuste qu'inefficace.